Je suis XO5, je suis architecte et diplômée de l'DD. Je suis actuellement dans trente un développement urbain durable au centre d'excellence régional sur les villes durables en Afrique. Merci

Je pense quand il s'agit d'urbanisme opérationnel, on a des schémas de lotissement qu'on fait souvent pour pouvoir réserver les parcelles à construire, les passerelles pour l’état, les parcelles réservées pour l'administration etc. Mais en dehors de ça, il y a aussi le schéma directeur qu'on appelle le SDAU ici au Togo. Donc je pense que ce sont les deux outils que je connais. En tout cas pour le Togo.

Je pense qu'à l'époque coloniale il y avait eu un document qui a été élaboré dont je ne connais pas trop le nom. Mais après ça, il y a eu le SDAU qui a été élaboré pour la ville de Lomé. [].

Euh non, non pas encore.

Oui si j'ai l'opportunité pourquoi pas ça serait assez intéressant. Super ok

L’agriculture urbaine c'est le fait de faire la culture, planter les plantes ou faire l'élevage en ville ou peut être aux périphéries des villes. C'est un peu ce que je donnerai comme définition de l'agriculture urbaine.

Bon, je ne sais pas si le SDAU de Lomé a déjà été mis en place ou bien (implanté) ici à Lomé. Mais bon, quand on circule dans la ville de Lomé par exemple, on voit dans des quartiers ou dans des communes où il y a des espaces réservés pour des champs où on plante par exemple du chou sur la voie du port en allant vers la Baguida ou Zanguera ou même tout au long des lagunes de Bè. Donc je ne sais pas si c'est la ville, en se développant, qu’il y a les habitants qui ont voulu faire ça ou bien c'était réellement prévu dans le SDAU de Lomé. Je ne sais pas trop.

Je suis de ceux qui pensent qu’il y a toujours des inconvénients et des avantages pour toutes choses, donc je dirais oui qu’il y a des avantages et des inconvénients pour l’agriculture urbaine.

Ok, je vais commencer par les avantages. Quelques-uns des avantages, c'est que ça permet à la ville de respirer. Etant donné toutes les pollutions qu'on voit, avoir des plantes de choux, de maïs en pleine ville, ça permet de relayer l'air et ça arrange aussi la biodiversité, c'est intéressant d'avoir tout ça en pleine ville. Pour moi qui suis une amoureuse de la protection de l'environnement, je pense que c'est assez intéressant d'avoir ça. Et surtout ça permet à la ville d'avoir des légumes ou bien des fruits ou bien []de la viande ou du poisson sur place en fait sans forcément importer ça donc ça va réduire le coût du transport, le temps qu'il faut prendre d'un village pour l'amener en ville etc. Donc voici un peu les avantages.

Maintenant par rapport aux inconvénients, c'est que la ville en général est connue comme un endroit où il y a un peu plus de pollution que dans les zones rurales. Donc il peut arriver qu'en pratiquant l'agriculture urbaine, les plants ou bien les animaux puissent être contaminés non pas la pollution et lorsque les habitants vont consommer, ce sera une source de maladie, donc c'est le principal inconvénient que je vois concernant l'agriculture urbaine.

Oui, il y a forcément des impacts positifs comme négatifs aussi. Vivre dans un endroit où il y a beaucoup d'arbres, beaucoup de plantes en tout cas beaucoup de verdure, c'est très bon pour la santé mentale, pour la santé physique, on respire un air pur mais aussi s’il y a aussi la pollution, comme j'avais dit, il y a aussi les maladies qu'on peut prendre. Donc il y a aussi des inconvénients et des avantages sur la santé humaine.

Depuis 2016.

En vrai, je ne sais pas trop, mais par exemple dans la zone de Djagblé, c'est une zone assez inondée. Et quand on circule on voit de vastes zones où on cultive le riz. Je me dis je ne sais pas si c'est l'état qui a autorisé, mais ce qui est sûr, on pratique ça. C'est comme (de voir ?) les personnes qui s'installent au bord des rues. Certaines rues sont autorisées à être installées, mais (il y a ?) certaines rues où ce n’est pas autorisé, mais les gens sont là jusqu’au jour où la mairie va décider de venir les faire dégager. Donc personnellement je ne sais pas trop si c'est légal ou bien c'est illégal.

Oui, c’est normal.

Bon, si j'ai, je construis ma maison et que j'ai assez d'espace, (ou bien ?) si j'ai la chance d'avoir une rivière à côté, c'est normal de l'exploiter. Je vais économiser de l'argent en achetant du riz, par exemple, en achetant du maïs. Donc c'est assez normal en fait, étant donné que la population togolaise est (en ?) grande partie agricultrice, donc c'est un truc dans les gènes des togolais de faire un petit champ dans la cour ou bien un petit jardin pour planter des légumes en fait donc je pense que c'est légitime.

Comme difficulté que moi je peux voir, c'est surtout dû au changement climatique. Je suis je suis bon par exemple, il y a les pluies qui ne sont pas régulières, il y a des moments où on n'attend pas la pluie, elle vient, des moments où on attend la pluie, elle ne vient pas. C’est surtout en pleine ville qu’on remarque ça. Donc, comme difficulté ça sera dû au truc quoi naturel au fait. Donc je ne sais pas s'ils ont des difficultés d'un autre côté, je ne sais pas trop.

Je pense que c'est vraiment très très utile. En tout cas ça sera vraiment très utile. La ville de Lomé, en tout cas pour mon point de vue, n'est pas vraiment assez polluée. Je ne pense pas qu'il y a assez de pollution, je ne pense pas, même s’il y en a, on peut trouver une alternative à ça. Donc c'est je pense que c'est même important en fait de l'intégrer dans les documents de planification et d'encourager ceux qui le font à le faire de la bonne manière [] en évitant d'utiliser les intra chimiques, tout ça.

Ah malheureusement non, pas encore pas encore mais si jamais dans mes recherches je tombe sur ça, je n'hésiterai pas à vous partager ça.

Je vous en prie.